



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN

RAPPORT DE MISSION

« L'ATELIER DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA FORMULATION DE LA STRATÉGIE DE L'ÉCONOMIE BLEUE DE L'AFRIQUE »



30 - 31 août 2019

Nairobi, Kenya



*CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE*

*MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN*

COMHAFAT/ATLAFCO

RAPPORT DE MISSION

« L'atelier de consultation des parties prenantes pour la formulation de la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique »

30 - 31 août 2019

Nairobi, KENYA

En réponse à l'invitation du Directeur du Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), Monsieur Mohamed Sadiki, a représenté la COMHAFAT aux travaux de l'atelier de consultation des parties prenantes pour la formulation de la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique, qui a eu lieu les 30 et 31 août 2019, à Nairobi, Kenya. L'atelier est organisé avec l'appui financier de l'Union Européenne.

La réunion a été présidée par le directeur de l'UA/BIRA, Pr. Ahmed el sawalhy, avec la participation du Dr Godfrey Bahigwa Directeur du Département of rural economy and agriculture (DREA), l'ambassadeur Abdoulaye Diop, Chief of staff, le SG Prof. J.M. Ntiba, représentant du gouvernement de Kenya,

L'Agenda de l'atelier est joint en annexe.

1-Contexte de l'atelier :

À la suite de la Conférence mondiale sur l'économie bleue durable qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) en novembre de l'année dernière, l'Union africaine s'est engagée à élaborer un plan directeur pour faciliter le développement de la croissance de l'économie bleue en Afrique. En conséquence, le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), un bureau technique spécialisé du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine, dirige l'initiative continentale de formulation de la Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique.

Une fois élaborée, la Stratégie soutiendra la mise en œuvre des principaux instruments de développement de l'Union africaine tels que l'Agenda 2063, le Cadre politique et Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique, la Charte de Lomé, les Objectifs de Malabo, etc.

Une stratégie de l'économie bleue peut jouer un rôle majeur dans la transformation structurelle de l'Afrique, déterminer les actions que le continent peut entreprendre pour exploiter les riches ressources aquatiques dont il est doté et maximiser les opportunités propres à stimuler une économie bleue plus développée et plus efficace en Afrique.

L' équipe d'experts chargée d'élaborer un plan directeur pour le développement de l'économie bleue en Afrique, qui a présenté aux participants leurs projets portant sur les cinq principales activités de l'économie bleue, en l'occurrence :

- I- La pêche, l'aquaculture, la conservation et les écosystèmes aquatiques durables ;**
- II-La navigation, le transport maritime, commerce, ports, sécurité maritime, la sûreté en mer et l'application des réglementations pertinentes ;**
- III-Le tourisme côtier et maritime, la résilience au changement climatique, L'environnement, et infrastructures ;**
- IV- L'énergie durable et ressources minérales, industries innovantes ;**
- V-Les politiques, institutions et gouvernance, la création de l'emploi et l'éradication de la pauvreté, financements innovants.**

La réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans notre continent n'est possible que si la communauté Africaine s'emploie de manière collective à promouvoir l'utilisation durable et la conservation des ressources naturelles de l'économie bleue. Le financement innovant, les nouvelles technologies, le renforcement des capacités, la bonne gouvernance et les investissements dans les secteurs sous-développés de l'économie bleue peuvent transformer les défis actuels du développement en opportunités. Les dirigeants des secteurs public et privé devraient, en priorité, mobiliser leurs investissements individuellement et collectivement pour tirer le meilleur parti possible de l'économie bleue tout en favorisant la résilience des communautés et de l'environnement.

2-OBJECTIF DE L'ATELIER :

L'objectif principal de l'atelier est d'améliorer et d'enrichir le projet de Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique qui sera élaboré par les consultants, et d'assurer la participation des parties prenantes à ce processus et leur appropriation de la Stratégie. Des groupes de travail subdivisés suivant les cinq activités se sont penché sur la formulation d'un cadre logique de la stratégie Africaine de l'économie bleue.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont repris ci-après :

- 1-Examiner et recueillir les suggestions des parties prenantes en vue de l'amélioration du projet de stratégie ;
- 2- Obtenir un projet final de stratégie d'ensemble reflétant les perspectives des parties prenantes ;
- 3-Assurer la participation des parties prenantes au processus de formulation ;
- 4-Générer des synergies avec les initiatives similaires.

Ont participé à cet atelier les Organisations régionales de pêche et des autres activités relevant de l'économie maritime et aquatique, les communautés économiques régionales, les acteurs non étatiques, les partenaires au développement...